

Les plantes médicinales et aromatiques dans le Plan d'action national pour la conservation des plantes cultivées

Un des pans de la conservation de la diversité des plantes cultivées est la conservation à long terme des graines dans les banques de gènes. En Suisse dans le cadre du Plan d'action national (PAN) et grâce à plusieurs organisations, plus de 500 accessions de plantes médicinales et aromatiques ont pu être introduites dans la banque de gènes à Changins. Ainsi Hortus Officinarum par exemple, a mis à disposition de la banque de



gènes dans le cadre de deux projets PAN les graines de 20 espèces médicinales. Pour chaque espèce sont décrites des propriétés agronomiques et morphologiques et des informations pratiques sur la culture et l'utilisation sont introduites dans la base de données nationale (www.bdn.ch).

Combien de temps peut-on conserver des semences dans la banque de gènes en conservant un taux de germination élevé? Des données existent surtout pour les plantes cultivées les plus importantes. Par exemple, les céréales ont une capacité germinative différente selon l'espèce si bien qu'un standard a été fixé : les tests de germination et la régénération doivent être réalisés au plus tard tous les 10 ans. Les moyens modestes de la banque de gènes nationale ne permettent ce travail que pour les collections de céréales. Il n'y a pas d'exception et les institutions qui conservent les semences font face à ce problème dans le monde entier.

L'association Hortus Officinarum est responsable de la régénération des plantes médicinales et aromatiques de la collection d'introduction, dans le cadre du PAN-RPGAA. C'est ainsi que dans le cadre d'un projet PAN de régénération de semences (2015-2018) quatre accessions ont été cultivées, puis transmises à la banque de gènes en 2016. Nous avons en plus multiplié deux espèces annuelles, le Lin et le Mouron des champs et quatre autres – dont la petite centaurée et la sarriette des montagnes – sont cultivées pour la production de semences 2017. La récolte d'informations sur la durée de conservation des semences en fonction des espèces fait également partie du projet.



Deux autres projets ont été acceptés par l'OFAG en hiver 2016. L'un a pour objectif la culture régénérative sur quatre ans de 32 accessions de différentes plantes comme l'achillée noble, le thym ou l'arnica. Dans le second projet, nous menons des essais sur la tolérance au flétrissement avec de nombreuses accessions de millepertuis perforé, en collaboration avec Amadeus Zschunke et l'équipe de Sativa.

Ruth Richter, Hortus officinarum

Lien vers le projet: <http://www.bdn.ch/pan/05-NAP-P43/>